

N°22

- 1 -



**POUR
CROIX-DAURADE**

COMITÉ DE QUARTIER POUR LA DÉFENSE ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

NOVEMBRE 2002 – BULLETIN N°22

ZONE D'ACTIVITE CONCERTEE DE BORDEROUGE

Pourquoi nous intéressons nous à l'aménagement de la ZAC de Borderouge ?

Si nous sommes préoccupés au premier degré, c'est bien parce que les élus nous ont toujours dit que ce nouveau quartier devait « s'accrocher » et s'intégrer aux quartiers périphériques ; d'où notre intérêt à suivre sa réalisation et son développement inclus dans un grand projet de quartier.

COMMISSION CONSULTATIVE DE QUARTIER : 1^{IERE} REUNION

La première réunion de la commission consultative de notre quartier a eu lieu le 06 novembre 2002.

Constitution ?

La constitution de cette commission résulte de la loi de démocratie de proximité du 27/02/2002.

Elle est constituée des élus, des présidents des diverses associations représentatives du quartier, de quelques personnes dites « qualifiées ». Sa composition a été adoptée par le conseil municipal du 21 juin 2002.

Objectif ?

Donner la parole, sur l'aménagement et la vie de leur quartier, aux habitants ; l'idée de la loi étant « l'aménagement concerté », mais le conseil municipal décidant au final de la prise en compte ou non des divers avis.

Calendrier dans notre quartier

La réunion du 06 novembre avait pour objectif de faire élaborer par la mairie, l'état des lieux du quartier tel qu'il se présente aujourd'hui. Partant de là, chacun fera des propositions pour l'aménagement de ce quartier en pleine mutation avec en particulier l'aménagement de la ZAC de Borderouge, nouveau point qui doit se raccrocher à l'existant.

Prochaine réunion en 2003. Arrêt sur un projet de principe qui sera exposé en réunion publique et ensuite débattu en conseil municipal. La mise en œuvre se fera de 2004 à 2008.

Inquiétudes

Rappelons que, fin 2001, notre association a déjà remis à la mairie un dossier où figurent de nombreuses propositions pour ce quartier qui se transforme avec les secteurs dits de « développement » et l'aménagement de la ZAC. Or, si l'on en juge par le calendrier établi par la mairie, si ces propositions devaient être débattues, elles ne le seraient qu'à l'horizon 2004. Or il faut bien le dire, pour les secteurs dits de développement, les décisions d'aménagement sont déjà largement prises (avec constructions en cours), et au niveau de la ZAC, au train où vont les travaux (partie sud aménagée en un an), bon nombre de décisions seront prises et mises en œuvre d'ici 2004.

Il est donc évident, compte tenu du calendrier imposé, que nous ne pourrons pas intervenir et discuter sur un projet dans sa globalité, mais simplement sur quelques points de détail qui, s'ils sont adoptés, viendront se greffer sur un projet pratiquement terminé.

Consultation : leurre ou opportunité ?

Consulter ? oui, mais en amont du projet ! (la décision terminale appartenant au conseil municipal comme l'indique la loi) et non lorsque celui est déjà bouclé!

Qu'a-t-il donc été fait de nos différents travaux de proposition ? A ce jour, aucun écho et nous faisons encore l'état des lieux quand les travaux (donc les décisions) avancent à grand train !

**Consultation : leurre ou opportunité ?
l'attitude des élus nous le dira !**

N° 22

PARC DE LA MAOURINE

La « PREMIERE TRANCHE » A GRAND PAS. MAIS APRES ?

Entamés voilà un peu plus de six mois, les travaux d'aménagement du parc de la MAOURINE sont allés très vite pour ce qui concerne la première tranche ; c'est à dire les espaces situés au Nord du projet.

Les terrains ont été aplanis, des allées tracées ; des « noues » qui sont des bassins d'alimentation du lac, ont été creusés ; un mur de rétention des eaux a été érigé et des parkings aménagés.

Rien, même si aujourd'hui le chantier est au ralenti, ne doit venir perturber la bonne marche des travaux et notamment des plantations prévues pour le printemps prochain.

On aura également noté, à propos de cette phase l'extrême gentillesse des services techniques avec les riverains du projet.

Si donc, tout paraît aller sans encombre pour la première tranche, la seconde et les suivantes sont toujours dans les cartons et nul ne sait (dit-on) ce que sera l'aménagement définitif des espaces situés au Sud du projet (près de l'avenue Pierrette LOUIN). De ce côté là, les « noues » n'ont pas été terrassées et surtout, personne,

pour l'heure ne peut dire ce que deviendra la zone Sud du parc.

Alors, parking ? Aire de jeux ? Place traditionnelle ? Mail planté et arboré ? Ou encore parking déguisé en mail ? La Mairie ne précise pas. Pourquoi ?

Quant à la sécurité du parc elle reste toujours aléatoire. Il y a bien actuellement un gardien dans les bâtiments existants. De toute manière ce gardien très dévoué par ailleurs, ne pourra assurer nuit et jour à lui tout seul la surveillance et la sécurité sur l'ensemble du parc.

Quant aux protections acoustiques des riverains on n'en parle plus. La mairie leur a proposé une « clôture de propriété » c'est à dire un grillage fort destiné à être posé sur les assises existantes de leurs limites de parcelle. Mais attention qui sera responsable de l'entretien ?

De toute façon on est loin de ce que demande AGIR POUR CROIX-DAURADE, c'est à dire un entourage parfaitement esthétique et sécurisant. Affaire à suivre...

POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN : ça bouge pas au Nord !

Devant l'évidence d'une ville bloquée de plus en plus par les bouchons de la circulation, des responsables politiques préconisent la solution des transports collectifs, sans toutefois, prendre des mesures énergiques et pourtant indispensables pour favoriser des transports en commun efficaces, assurant une bonne desserte de l'ensemble des quartiers.

C'est le cas pour le Nord de CROIX-DAURADE (Edmond Rostand, Netwiller)

Des riverains avaient une fois de plus posé ce problème lors de la réunion publique du 19 juin 2002 à la Maison de quartier, en présence de Madame DAMIN et autres personnalités responsables de la Mairie.

Des solutions provisoires dans l'attente d'un plan de transport en lien avec l'ouverture de la ligne B du métro en 2007 avaient été évoquées par Mrs MOUDENC Adjoint au MAIRE et GERVOIS Directeur des Etudes Urbaines .

A ce jour nous n'avons pas de nouvelles concernant ce projet. Les riverains s'impatientent à juste titre.

ANTENNES MOBILES

ELLES POUSSENT COMME DES CHAMPIGNONS.

Dans certains quartiers Toulousains, notamment aux Pradettes des habitants et des associations se mobilisent pour dire non à l'installation d'antennes relais téléphoniques à proximité d'habitation ou d'établissements dit sensibles (écoles, jardins d'enfants etc...)

Dans notre quartier, nous avons une grosse antenne non loin du boulevard d'Atlanta, et une seconde sur l'emprise du stade CAZAL

LAPUJADE rue d'Avranches. Cette dernière a fait l'objet d'une déclaration de travaux, pour une extension de la station. Cette déclaration a reçu l'autorisation du Maire de TOULOUSE le 17 juillet 2002.

S'il est vrai que personne ne peut dire si ces antennes sont dangereuses pour la santé, il existe toutefois des rapports contradictoires d'experts.

En vertu du principe de précaution sur les risques éventuels, nous avons demandé à la Mairie le déplacement de l'antenne de la rue d'Avranches.
 A ce jour pas de réponse.
 Des riverains ont fait part de leurs inquiétudes concernant cette antenne.

Nous demandons qu'ils prennent contact avec l'Association pour réfléchir ensemble sur la conduite à tenir.

SECTEUR SUD DE CROIX-DAURADE.
RIXENS - LA VIERGE - PLACE DE L'ARMEE D'AFRIQUE

Est-ce une zone de non droit ?

En effet ce secteur est particulièrement touché par le stationnement sauvage. Trottoirs, piste cyclable, sont devenus des parkings ou même parfois des lieux de dépôt d'épaves. La MAIRIE à la demande de l'Amicale des Locataires a placé des barrières, mais certaines ont été détruites.
 Cet état de fait est mal vécu par les habitants, surtout lorsque le bus « 21 » est bloqué chemin LAPUJADE par un ou plusieurs véhicules en stationnement gênant.
 De plus, les habitants ne supportent plus des vandalismes ou exactions nocturnes (rodéos de motos sur les espaces verts, incendies de haies, cabine téléphonique détériorée etc.)
 Il n'est pas question pour nous de sombrer dans le catastrophisme ou de monter en épingle certains incidents, mais tout simplement d'écouter ceux qui vivent dans ce secteur et de voir ensemble, en portant ces problèmes auprès des responsables politiques ce qu'il faut faire pour redonner à tous les habitants de ce quartier une qualité de vie qu'ils méritent bien.

LIGNE DE BUS « 21 »

Tenant compte des besoins exprimés par les habitants de Rixens, AGIR pour CROIX-DAURADE et l'Amicale des Locataires de Rixens- La Vierge avaient adressé à Madame DAMIN et Monsieur LATTES maires adjoints, une pétition pour demander l'augmentation des fréquences du « 21 ». Nous vous faisons part de la réponse de Mr LATTES en tant que Président de la SEMVAT.

« ...Au-delà de la problématique du seul terminus de ligne 21, sachez que c'est à la desserte de l'ensemble de la nouvelle ZAC de Borderouge que la SEMVAT et les services de la Ville de TOULOUSE travaillent d'ores et déjà .

Dans le cadre d'une mise en œuvre dès l'automne 2002, un scénario intégrant la suppression du terminus de la rue de l'Allier et un report de l'ensemble de l'offre de la ligne 21 à Rixens a été retenu. Par ailleurs, la réflexion porte également sur la desserte à l'horizon 2004 et 2007, en intégrant, l'arrivée du prolongement de la ligne A du métro puis celle de la ligne B, l'idée étant bien de construire des schémas homogènes dans le temps . »

Nous prenons acte de cette réponse qui correspond aux souhaits des habitants, et nous attendons sa mise en application.

AMENAGEMENT ROUTE D'ALBI.

Les Associations : AGIR pour CROIX-DAURADE , les Parents d'Elèves de l'école Lapujade. l'Amicale des locataire RIXENS-LA VIERGE ainsi que des riverains avaient demandé de longue date l'aménagement des trottoirs et de la partie centrale de la route d'ALBI.
C'est avec soulagement et satisfaction qu'ils ont vu ce projet aboutir.

TRANSPORTS EN COMMUN

En 2001 le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine (Tisseo-SMTC) adoptait le Plan de Déplacements Urbains (PDU) fixant un programme de développement pour 15 ans .
 Après la réalisation de la ligne A (métro), les principaux investissements sont la ligne C (train 2003), le prolongement de la ligne A (2004), et la ligne B (métro 2007).
 Ce développement passe aussi par la mise en œuvre des projets de transports en commun en site propre.

N° 22

A1

Ce développement passe aussi par la mise en œuvre des projets de transports en commun en site propre. Pour le secteur Nord-Est de l'agglomération il est prévu un projet de TCSP prolongeant la ligne A du métro.

Le projet consiste à réaliser un site propre intégral de la ligne du 39, partant de la future station de métro de la ligne A des Argoulets à Castelmaurou.

En ce qui concerne la partie toulousaine du projet, il est prévu de réaliser un site propre intégral, avec une insertion axiale sur le boulevard d'Atlanta et sur la RN88, ainsi qu'un agrandissement en partie centrale du pont sur l'autoroute et sur l'Hers.

Phase de concertation

Le SMTC a donc décidé de recueillir l'avis du public à travers une phase de concertation.

Le dossier du SMTC concernant ce projet est actuellement à la disposition du public à la Mairie annexe de Croix-Daurade. N'hésitez pas à le consulter !

La concertation a mal débuté.

Le SMTC avait prévu une réunion publique d'information le 4 novembre à 18h30 (reportée le jour même à 20h) à la salle Cuvier de Croix-Daurade. Mise à part une information à la Mairie Annexe, personne n'était averti de cette réunion. Nous avons fait part de notre mécontentement à la direction du SMTC.

Planning du projet :

Le planning de ce projet serait le suivant :

- Bilan de la concertation – fin 2002.
- Phases d'études- mi 2004.
- Procédures administratives comprenant l'enquête publique- mi 2005
- Travaux de réalisation avec mise en service des bus en 2006.

Nous allons suivre ce projet en souhaitant une meilleure concertation avec tous les habitants.

LOGEMENTS SOCIAUX ?

Le 29 mai nous avons manifesté, rue Pierrette Louin, pour marquer nos craintes à la vue de la concentration des logements.

Le 19 juin, au cours de la réunion de la ZAC de Borderouge, nous avons demandé à connaître, avant qu'ils ne soient délivrés, les projets de permis de construire concernant les logements sociaux, leurs types d'aménagement et leurs répartitions géographiques. Monsieur Jean Luc Moudenc, maire adjoint, s'était alors engagé à nous présenter les projets.

A ce jour nous attendons cette réunion car les permis, eux, n'attendent pas

| | | |
|--|-------------|----------|
| BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT D'ADHESION POUR 2003 | | |
| NOM..... | PRENOM..... | TEL..... |
| ADRESSE..... | | |
| PROPOSITIONS..... | | |
| | | |
| | | |

Si vous désirez participer à l'animation de l'Association qui est aussi la votre, inscrivez vous : Toutes les compétences sont les bienvenues (idées, opinions, informations, écritures saisie du bulletin, distribution, correspondant de secteur, ou pour toute autre activité selon votre proposition.)

ADHESION : 6 Euros ADHESION DE SOUTIEN à partir de 8 Euros

A retourner à :